

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 127 complétant l'arrêté du 24 janvier 1936 confiant les fonctions d'officier d'état civil aux commandants de cercle de la colonie dans leur ressort respectif.

n° 127

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
28 février 1941

Numéro JO
n° 531 du 28/02/1941

Date du numéro
28 février 1941

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur.

Vu l'ordonnance organique du 18 septem bre 1944 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu l'arrêté du 24 janvier 1936 confiant les fonctions d'officier de l'état civil aux comman dants de cercle de la colonie dans leur ressort respectif.

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— L'arrêté du 24 janvier 1936 précité est complété comme suit : « Article 3 bis

- Les fonctions d'officier de l'état civil d'Ali Sabieh sont cou fiées au commandant du cercle d'Ali Sabieh et en cas d'absence ou d'empêchement a sou adjoint. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregist ré et communiqué partout ou besoin sera.

NOUAILHIETAS.